

**IDENTIFICATION**

**Section : CAP**

**Intitulé de l'UE : Didactique des disciplines**

**Code de référence : 981017U36D4**

**Nombre de périodes : 140**

**Nombre de crédits ECTS : 16**

**DESCRIPTION**

**Prérequis ou documents de référence pour une préparation préalable au cours :**

Source : Décret du 11/04/2014 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française (et ses modifications).

La réglementation impose à l'étudiant de détenir :

- ◆ soit un titre qui, selon la législation en vigueur, lui permet d'accéder à une fonction de recrutement dans l'enseignement,
- ◆ soit une attestation d'occupation d'une fonction rémunérée dans l'enseignement.

**Capacités préalables requises**

**Outre le(s) titre(s) exigé(s) par la législation de l'enseignement, l'apprenant devra se prévaloir des capacités préalables requises :**

*à partir de situations concrètes en relation avec la profession d'enseignant et en respectant les règles de syntaxe et d'orthographe courantes :*

- ◆ s'exprimer oralement et par écrit de manière cohérente et pertinente dans des situations de communication variées ;
- ◆ identifier et restituer l'essentiel des informations contenues dans une communication orale et écrite ;
- ◆ produire un message structuré qui exprime un avis ou une prise de position à leur propos ;
- ◆ transférer une information en utilisant un vocabulaire adapté au contexte et au destinataire du message

**Titres pouvant en tenir lieu :**

- ◆ Soit l'attestation de réussite de l'unité d'enseignement 9810 11 U36 D3 "Certificat d'aptitudes pédagogiques : Expression orale et écrite en français orientée vers l'enseignement"
- ◆ Soit le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur - CESS
- ◆ Soit être titulaire d'un titre de l'enseignement supérieur.

**Finalités particulières :**

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant, pour les différents niveaux et types d'enseignement, à l'exclusion de l'enseignement supérieur, auxquels il peut avoir accès,

- ◆ de développer la construction d'une identité professionnelle d'enseignant et l'ouverture aux professionnels des autres disciplines ;
- ◆ de concevoir des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage, les tester, les évaluer et les réguler ;
- ◆ de mettre en œuvre des activités d'enseignement signifiantes et attractives faisant des étudiants les acteurs principaux de leurs apprentissages ;
- ◆ d'utiliser différentes approches didactiques et méthodologiques adaptées aux acquis d'apprentissage visés et aux apprenants ;
- ◆ d'évaluer l'activité réalisée en fonction des objectifs poursuivis et des finalités envisagées ;
- ◆ de porter un regard réflexif sur sa pratique

**Contenu du cours :**

Ce cours vise à amener les futurs enseignants à utiliser un ensemble d'outils conceptuels issus des théories de l'apprentissage et de l'enseignement (UE psychopédagogie) en vue de construire une séquence didactique, de la mettre en œuvre dans un groupe-classe, l'analyser, l'améliorer.

La perspective est que les futurs enseignants développent une habitude de pratique réflexive argumentée dans leur vie professionnelle.

**Bibliographie :**

**Quelques références**

Daunay, B., Fluckiger, C. & Hassan, R. (2015). *Les contenus d'enseignement et d'apprentissage : Approches didactiques*. Presses universitaires de Bordeaux.

Daunay, B., Delcambre, I., Lahanier-Reuter, D., & Reuter, Y. (2007). *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques*. De Boeck Université.

Leutenegger Francia, « Didactique et/ou didactiques ? Des épistémologies et des postures, des approches et des méthodes », *Education & didactique* 1/ 2014 (vol. 8), p. 77-83  
URL : [www.cairn.info/revue-education-et-didactique-2014-1-page-77.htm](http://www.cairn.info/revue-education-et-didactique-2014-1-page-77.htm).

Meirieu, P. *La didactique*. En ligne sur le site Site de Philippe Meirieu. Histoire et actualité de la pédagogie. <http://www.meirieu.com/>

Perrenoud Philippe, « Qu'est-ce qu'apprendre ? », *Enfances & Psy* 4/ 2003 (n°24), p. 9-17  
URL: [www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2003-4-page-9.htm](http://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2003-4-page-9.htm)

Provencher, P., Laurin, S., & Jonnaert, P. (2001). *Les didactiques des disciplines: Un débat contemporain*. Sainte-Foy [Que.: Presses de l'Université du Québec.

Reuter, Y. (2007). La conscience disciplinaire, *Éducation et didactique* [En ligne], vol 1 – n°2 | septembre 2007, mis en ligne le 01 septembre 2009, consulté le 21 mars 2015.  
URL : <http://educationdidactique.revues.org/175>

Reuter, Y., & Cohen-Azria, C. (2007). *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques*. Bruxelles: De Boeck.

Reuter, Y., & Cohen-Azria, C. (2021). *Traité des didactiques*. Bruxelles: De Boeck.

Rieunier, A. (2018) . *Préparer un cours(Tome 1)* . Paris : ESF

Rieunier, A. (2018) . *Préparer un cours (Tome 2)*. Paris : ESF

Sarremejane, P. (2001). *Histoire des didactiques disciplinaires, 1960-1995*. Paris ; Montréal: L'Harmattan.

**PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)**

Delhaye Anne

### METHODOLOGIE

Le cours est construit selon une approche socioconstructiviste, l'apprentissage est spiralaire. Dès lors, la présence au cours est requise.

### SUPPORTS

Des mises en situation et notes de cours sont mis à disposition au fur et à mesure des séances

### MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Les AA sont évalués à 3 reprises durant l'UE.

- ✓ 2 évaluations formatives ayant pour objet la réalisation d'une préparation de leçon et sa présentation
- ✓ Une évaluation certificative qui prend **3 formes** :
  - Ecrite : Il s'agira de la réalisation d'une préparation de leçon
  - Orale: il s'agira, face au groupe
    - de présenter la leçon
    - d'évaluer sa démarche (justification des choix didactiques et méthodologiques, auto-évaluation et améliorations à apporter).
  - Ecrite et orale : Analyser la leçon d'un condisciple (dégager points forts, points faibles et pistes d'amélioration)

Pour atteindre le **seuil de réussite**, l'étudiant sera capable :

*dans une discipline en relation avec le titre de l'étudiant,  
pour un niveau et un type d'enseignement, à l'exclusion de l'enseignement supérieur,  
auxquels il a accès,  
en tenant compte des caractéristiques du public visé,  
dans le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle,*

- *en tenant compte des programmes ou référentiels et du groupe-classe,*
- *en ayant recours aux ressources matérielles, technologiques et bibliographiques nécessaires,*

- *en respectant les règles d'usage de la langue française,*
- ♦ de préparer des activités d'enseignement et d'apprentissage et de mettre en œuvre des séquences favorisant un apprentissage motivant, signifiant et efficace, comprenant :
  - la formulation des objectifs, compétences, acquis d'apprentissage,
  - la description, le déroulement des activités d'enseignement et d'apprentissage,
  - les différentes évaluations (y compris les grilles d'évaluation et de pondération),
  - le document- élève et/ou la synthèse matière ;
- ♦ d'explicitier et de justifier ses choix didactiques et méthodologiques en référence :
  - aux théories qui les sous-tendent,
  - aux documents de référence officiels ;
- ♦ d'analyser des activités d'enseignement et d'apprentissage du point de vue de la didactique, de la méthodologie, du relationnel et des stratégies des apprenants.

Pour la détermination du **degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- ♦ le niveau de cohérence : la capacité à établir une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
- ♦ le niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- ♦ le niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- ♦ le niveau d'autonomie : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

### UTILISATION DE L'IA

*Respecter le cadre éthique, responsable et inclusif d'utilisation des outils numériques et de l'intelligence artificielle (IRAM)*

- Respect du RGPD, des droits d'auteur et de la propriété intellectuelle.
- Vérification systématique des sources et des contenus utilisés ; honnêteté intellectuelle dans toutes les productions.
- Prise en compte de l'impact environnemental (usage raisonné des outils numériques, stockage sécurisé, limitation des impressions).

- Transparence et traçabilité dans l'utilisation des ressources et supports pédagogiques (mention explicite, justification).
- Supervision critique de la validité et de la pertinence des contenus mobilisés.
- Absence de copier -coller